



Inscriptions et paiement

Inscriptions jusqu'au 15 mars 2017

Seuls les enfants domiciliés, ou pour lesquels au moins un parent est domicilié sur la commune, ainsi que ceux fréquentant une école de la commune de Meix-devant-Virton peuvent être inscrits.

Les inscriptions se font en ligne via la fiche d'inscription que vous trouverez sur la page d'accueil du site Internet de la Commune (www.meix-devant-virton.be), ou sur le compte Facebook AtI Meixdevantvirton. Complétez le formulaire en ligne, puis cliquez sur « Envoyer ».

Vous n'avez pas Internet ? Il vous est toujours possible de venir chercher une fiche d'inscription papier au guichet de l'administration communale. Celle-ci devra être déposée à la Commune à l'attention de Mme Véronique LAMBINET ou envoyée par mail à l'adresse veronique.lambinet@meix-devant-virton.be.

En raison de la spécificité des activités, nous sommes contraints, de limiter le nombre d'inscriptions à 18 enfants, et ceux-ci ne peuvent être inscrits qu'à l'une des 2 semaines.

Paiement

Après réception de votre inscription en ligne ou de votre fiche d'inscription papier, le service recette vous enverra, le 17 mars 2017, une facture qu'il vous faudra payer avant le début du stage.

Votre inscription sera validée après le règlement du montant sur le compte de la Commune.

Pour toute question relative aux inscriptions (vérification en cas de doute) ou au paiement, veuillez contacter Mme Véronique LAMBINET tous les jours de la semaine au matin.

Attention ! Ne pourront être inscrits que les enfants en règle de tout paiement pour les garderies, cantines, mercredis récréatifs ou stages précédents !

Administration Communale
Meix-devant-Virton

Stage de Pâques

**Du 3 au 7 avril
et du 10 au 14 avril 2017**

**L'évolution en photo...
En route vers l'expo !**



Programme et modalités d'inscription

Organisation - Contact pour toute information :

Administration communale de Meix-devant-Virton, www.meix-devant-virton.be, Facebook: AtI Meixdevantvirton
l'Echevin de la Petite Enfance, Michaël WEKHUIZEN - 0478/52 47 41 -
michael.wekhuizen@hotmail.com

et la Coordinatrice ATL, Nathalie MORETTE - 0498/16.43.59 -
nathalie.morette@hotmail.be

Programme

Pour les semaines du 3 au 7 avril et du 10 au 14 avril 2017

Cette année les enfants vont réaliser **une exposition de photos** à partir de leurs idées et de leur inspiration collective.

Nous jouerons aussi sur l'évolution **de soi, de la photographie et de notre Commune de Meix-devant-Virton** en image.

Pour accompagner l'équipe d'animation dans cette réalisation, nous allons collaborer **avec une photographe de chez nous**, Angélique GUILLAUME, institutrice à l'école communale de Robelmont.



Le résultat sera donc une **exposition sous cadre** qui sera présentée aux parents à la **fin de la semaine**, et qui sera également ultérieurement présentée lors de l'exposition **Meix'Art au mois d'août 2017**.

Comme toutes les plaines, votre semaine sera rythmée par des grands jeux, des activités culinaires, une sortie à la piscine...

Comment ça marche ?

Règles de vie:

Pour des raisons d'hygiène, de santé et d'équité entre les enfants **les chewing-gums, chips, sodas, GSM, consoles de jeux, lecteurs MP3 et tout autre objet de valeur ne sont pas autorisés.**

Le projet d'accueil vous sera envoyé en même temps que la fiche santé et la facture.

Lieu : Attention ! Changement de lieu !

Ecole Communale de Robelmont, Rue de la Comète, 37

L'âge:

Enfants de 4 à 12 ans

Les horaires:

De 7h30 à 8h45 : Garderie (payante à raison de 0,75€ la 1/2h)

De 8h45 à 9h : Accueil

De 9h à 12h : Activités

De 12h à 13h : Repas (prévoir son pique-nique)

De 13h à 17h : Activités

De 17h à 18h : Garderie (payante à raison de 0,75€ la 1/2h)

Une collation saine (fruits, yahourt, ...) est offerte à 10h et à 15h30.

Le tarif pour la semaine:

45€ pour le premier enfant,

35€ pour le second,

25 € pour le troisième,

Gratuit pour le(s) suivant(s)

au sein d'une même famille.